

Vivre à deux dans un monde de divorce

Comment assurer la survie d'un couple dans un univers où le divorce tient davantage lieu de norme que d'exception? Par un contrat de vie commune.

Par

France Auger

Le 20 mai, le conférencier Robert Dupras, détenteur d'une maîtrise en Relation d'aide de l'Université de Montréal, s'arrêtera au Motel Alpin pour prononcer une conférence sur le sujet. Préoccupé par la grave épidémie de séparations et de divorces, il tente, par le biais de consultations et d'exposés publics, de contrer ce phénomène omniprésent.

Comme un divorce entraîne des répercussions sur un plus large éventail de personnes que les deux qui se séparent, il est temps, selon lui, de prendre conscience du problème. M. Dupras propose ainsi des outils pour apprendre à communiquer, savoir briser la monotonie d'un couple et obtenir une qualité de vie supérieure dans une relation.

En amour comme en affaires

Robert Dupras suggère en particulier un code d'éthique pour le couple. Le respect, le partage des tâches et des finances de façon équitable font partie de ce code. «Il faut considérer le couple

comme une *business*. On doit faire l'inventaire de ce qui va bien et de ce qui va mal, pour finalement en arriver à trouver une solution», fait-il valoir.

Des chiffres qui parlent

Lorsqu'il a amorcé sa maîtrise en 1980, M. Dupras estimait qu'un couple sur quatre aboutira à une séparation. Alors qu'il n'avait même pas terminé ses études sur le phénomène, la proportion réelle est passée à un couple sur trois. En 1998, pas moins de 68 % des couples se séparaient. Robert Dupras prévoit maintenant que cette proportion grimpera à 75 % au cours des années à venir.

La conférence débutera à 19 h 30 pour se terminer à 22 h. Les tarifs sont de 19 \$ pour les adultes et de 14 \$ pour les aînés et les étudiants.

M. Dupras se rendra ensuite à Ville-Marie le 21 mai et à Témiscaming le 22.